

Explication linéaire n°1 (lignes 257 à 300, p. 82-83)

Introduction

- **Éléments de contexte**

Mme de La Fayette, *La Princesse de Clèves*, 1678 *La Princesse de Clèves*, roman publié anonymement, le nom de l'auteur ne sera révélé qu'un siècle plus tard. En effet, une femme appartenant à l'aristocratie ne pouvait pas se laisser aller à écrire des romans, c'est pourtant ce que fit Madame de Lafayette en 1678 sans imaginer que son roman serait le plus grand succès de librairie au XVIIe siècle.

Le contexte de l'œuvre se situe à la cour des Valois sous les dernières années du règne de Henri II (première du XVIe siècle). Par le cadre historique, Mme de Lafayette veut inscrire son roman dans une forme de vraisemblance et de réalisme, s'écartant ainsi du roman dit précieux. Genre qu'elle maîtrisait en fréquentant les salons littéraires les plus en vogue, ceux de Mme Scudéry et de Mme de Sévigné. A cet effet, il est qualifié de roman historique. Toutefois, sa particularité réside dans la part importante d'introspection des personnages qui en fait un des romans psychologiques majeurs en littérature.

- **Place dans l'œuvre, thème et forme**

Le passage se situe dans la première partie du roman, après la présentation du cadre historique. Il évoque la présentation de Mademoiselle de Chartres, la future Princesse de Clèves, l'héroïne éponyme du roman, à la Cour de France. La narratrice donne au lecteur les "clés" pour comprendre la suite de l'intrigue en brossant le portrait de Mademoiselle de Chartres et en donnant des informations au lecteur sur son rang social, son éducation et sa situation présente.

- **Les mouvements du texte**

- L'apparition de Mademoiselle de Chartres à la cour
- Les origines de Mademoiselle de Chartres
- L'éducation de Madame de Chartres envers sa fille
- Arrivée et impression à la cour

Texte

- **1^{er} mouvement : l'apparition de Mademoiselle de Chartres à la cour**

1. Il parut alors une beauté à la cour, qui attira les yeux de tout le monde, et l'on doit croire que c'était une beauté parfaite, puisqu'elle donna de l'admiration dans un lieu où l'on était si accoutumé à voir de belles personnes. (l. 257 à 261)

Tournure impersonnelle avec le pronom « il » qui amène un point de vue omniscient. L'emploi du passé simple renforcé par l'adverbe « alors » donne l'impression d'une apparition magique, merveilleuse. L'utilisation du déterminant indéfini « une » beauté apporte un aspect mystérieux qui vient corrélérer l'impression d'enchantement, de merveilleux. Dès cette première phrase, le lecteur situe le contexte : il s'agit de la cour. Mademoiselle de Chartres semble être d'une beauté exceptionnelle comme le montre le vocabulaire laudatif : « beauté, admiration, belles »

mais aussi car le narrateur utilise une modalisation particulière « l'on doit croire » appuyé par la conjonction « puisque » qui aboutit à la conséquence qu'elle est différente.

Ainsi, le narrateur introduit son personnage par le regard. Il offre un portrait qui passe par le regard admiratif des gens de la cour pourtant habitués aux « belles personnes ». Elle semble exercer une certaine fascination grâce à l'emploi de l'adjectif qualificatif épithète « parfaite », d'une beauté parfaite.

- **2^{ème} mouvement : les origines de Mademoiselle de Chartres**

2. Elle était de la même maison que le vidame de Chartres, et une des plus grandes héritières de France. (l. 261 à 262)

Le narrateur informe le lecteur de ses origines « la même maison que le vidame de Chartres (titre honorifique et prestigieux) qui, accompagné du superlatif « une des plus grandes héritières » montre que Mademoiselle de Chartres est une belle personne, qu'elle est digne de fréquenter la cour. Il est dans les principes de l'époque qu'une personne née se doit d'être bien faite.

- **3^{ème} mouvement : l'éducation de Mademoiselle de Chartres**

3. Son père était mort jeune, et l'avait laissée sous la conduite de madame de Chartres, sa femme, dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires. (l.263 à 265)

Le narrateur nous apprend enfin les origines du personnage est la fille de défunt Monsieur de Chartres et de madame de Chartres, qui, par l'énumération montre son appartenance à la noble à travers un vocabulaire laudatif. La présentation reste toujours aussi hyperbolique « extraordinaires ».

4. Après avoir perdu son mari, elle avait passé plusieurs années sans revenir à la cour. (l. 265 à 267)

L'antériorité marquée par la proposition infinitive précédée de la préposition « après » et suivie de l'indication de temps « plusieurs années » met en valeur l'idée d'une longue absence de la cour. Ces procédés préparent l'arrivée de Mlle de Chartres dans ce milieu, et va, nécessairement, susciter la curiosité.

5. Pendant cette absence, elle avait donné ses soins à l'éducation de sa fille ; mais elle ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté ; elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable. (l.267 à 271)

Cette absence est donc consacrée à l'éducation de sa fille qui montre le sérieux de Madame de Chartres. Elle lui accorde une grande importance comme le montre l'emploi du mot « soin ». Elle apparaît comme complète et parfaite comme le souligne la conjonction de coordination « mais » et l'adverbe « aussi ». Le verbe « songea » permet de comprendre que la mère a déjà anticipé l'arrivée à la cour de sa fille. Elle semble avoir tout prévu pour façonner sa fille selon les attentes de la cour avec l'emploi du verbe « travailla ». Ainsi, cette éducation doit la rendre parfaite à tous les niveaux : physique, intelligence et morale. On remarque également que cette éducation est destinée à être remarquée « rendre aimable, sa beauté ».

6. La plupart des mères s'imaginent qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner. (l. 271 à 273)

Phrase de généralité avec le verbe « suffire » qui a une valeur prédictive et qui sert à annoncer un thème majeur du roman : la galanterie, qui, à travers cette phrase, est montrée comme quelque chose à éviter. Ne pas en parler éloignerait le mal.

7. Madame de Chartres avait une opinion opposée ; elle faisait souvent à sa fille des peintures de l'amour ; elle lui montrait ce qu'il a d'agréable pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dangereux ; elle lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité, les malheurs domestiques où plongent les engagements ; et elle lui faisait voir, d'un autre côté, quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation à une personne qui avait de la beauté et de la naissance. (l. 273 à 283)

Madame de Chartres apparait alors comme une femme expérimentée et de caractère comme le montre l'antithèse « vertu » et « défiance » (renforcé par l'adjectif épithète « extrême »). Le narrateur emploie la métaphore des « peintures de l'amour » évoquant ainsi les tourments qu'il peut susciter. La mise en garde est faite sur le mode de la persuasion avec l'adjectif agréable qui vient en opposition avec « dangereux ». Si ce dernier n'est pas explicité il est suivi d'une énumération sur le comportement des hommes. Les termes de cette énumération sont connotés négativement montrant ainsi où se trouve le danger. La mise en garde est également démonstrative avec les verbes associés à la vue et de l'ouïe « montrait, contait, faisait voir ». Ce portrait vient en opposition à celui de la femme « honnête, vertu, éclat, élévation » ce qui offre une vision tranchée : l'amour conjugal est le seul qui offre le bonheur pour sa tranquillité d'esprit alors que la galanterie n'est que souci, duperie pour les femmes. Une fois, l'attitude de la femme doit être parfaite en fonction de sa « beauté et de [sa] naissance ». La fidélité serait alors le garant de la noblesse d'une femme.

8. Mais elle lui faisait voir aussi combien il était difficile de conserver cette vertu, que par une extrême défiance de soi-même, et par un grand soin de s'attacher à ce qui seul peut faire le bonheur d'une femme, qui est d'aimer son mari et d'en être aimée. (l. 283 à 287)

La mise en apposition de la conjonction de coordination « mais » indique que ce comportement s'avère difficile. Tel un adage le danger vient de soi « défiance de soi-même » et rentre ainsi dans la préciosité et l'attitude janséniste, qui veut qu'on garde le contrôle de ses passions. Ainsi, l'objectif est selon le verbe « s'attacher » de rester concentrer. Le bonheur se résume facilement voire trop facilement : il reste donc un idéal.

Cette éducation propose une conception de l'amour qui se traduit par deux manières de vivre : la passion qui amène le malheur, et l'amour conjugal qui n'est que bonheur.

- **4^{ème} mouvement : un parti inestimable**

9. Cette héritière était alors un des grands partis qu'il y eût en France ; et quoiqu'elle fût dans une extrême jeunesse, l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. (l. 288 à 290)

Le pronom démonstratif resitue son statut et sa destinée : c'est un parti à prendre. Toutefois, malgré son éducation et les mises en garde de sa mère, l'adjectif « extrême » préfigure de son inexpérience qui ne pourrait être sans risque. L'emploi du déterminant indéfini « plusieurs » montre qu'elle a déjà été convoitée avant même son arrivée à la cour.

10. Madame de Chartres, qui était extrêmement glorieuse, ne trouvait presque rien digne de sa fille ; la voyant dans sa seizième année, elle voulut la mener à la cour. (l. 291 à 293)

L'adjectif « glorieuse » est à prendre dans le sens d'ambitieuse. Sa mère a de hautes prétentions pour sa fille comme le montre le mot « rien » de digne. Seule la cour en serait digne. Le verbe « vouloir » renforce son ambition et suppose la part de responsabilité qu'elle porte sur le destin de sa fille.

11. Lorsqu'elle arriva, le vidame alla au-devant d'elle. (l. 294)

Mademoiselle de Chartres est alors accueilli par un des personnages les plus élevés à la cour « le vidame » (titre de noblesse aux fonctions juridique et militaire).

12. Il fut surpris de la grande beauté de mademoiselle de Chartres, et il en fut surpris avec raison. (l. 294 à 296)

Le point de vue omniscient permet de rendre compte du trouble que provoque la présence de mademoiselle de Chartres (« fut surpris » sans ancien plus fort que dans le langage actuel) mais aussi avec l'expression « avec raison » renforce l'effet. Sa beauté « grande » trouble, charme, séduit.

13. La blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui donnaient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle ; tous ses traits étaient réguliers, et son visage et sa personne étaient pleins de grâce et de charmes. (l.296 à 300)

Enfin la description physique intervient à travers des hyperboles qui montre qu'elle est dans les canons esthétiques de l'époque : la blancheur et la blondeur sont signes de pureté, de virginité. Toutefois, la perfection de son physique « traits...réguliers » est accompagnée de

« grâce et de charmes » qui fait d'elle non une beauté froide mais plutôt un être désirable, attirante. Elle crée un enchantement.

La Princesse de Clèves, Première partie, Madame de Lafayette (1678)

Conclusion

Ce portrait de Mlle de Chartres laisse présager d'un destin exceptionnel car il la présente comme l'incarnation de la perfection par sa « beauté parfaite », son appartenance à la haute noblesse reflétant sa noblesse de cœur, sa pureté et sa vertu qui lui viennent de l'éducation irréprochable qu'elle a reçue de sa mère. Sa mère, Mme de Chartres, a donné toute son énergie et sa sagesse pour la préparer à la vie de cour et l'inculquer les valeurs de l'« honnête femme ». Elle est donc appelée à un mariage d'exception. Cependant, son jeune âge, son manque d'expérience à la vie mondaine et les exigences de l'amour conjugal opposé à l'amour-passion par sa mère annoncent plutôt un destin tragique à l'héroïne.